



Communiqué du Collectif Technique National ASCT

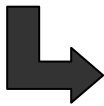
COMPTE RENDU DU GROUPE DE TRAVAIL PROXIMITR'1 du 6 février 2007

Comme prévu, sur le dossier PROXIMI'TRAIN, la Direction a réuni le groupe de travail issu de la CPC voyageurs du 22/11/06. La première série, **qui concerne l'évolution du métier et les stratégies de contrôle**, a débuté par la réunion du 6 février 2007.

Cette rencontre a permis à la CGT, de **rappeler son attachement au métier unique d'agent de trains et les missions qui lui sont dévolues ainsi que les revendications qui en découlent**.

La Direction a fourni des documents de travail qui retracent d'une part, les attentes de l'activité TRANSILIEN et d'autre part, la déclinaison des missions qu'elle souhaite.

La Direction affiche ses ambitions dans un « guide de bonnes pratiques » en matière de :



➤ Renforcement d'efficacité des CG/IDF dans la lutte contre la fraude,
➤ Service aux clients,

➤ Régularité,
➤ Accueil,
➤ Renseignements...

La CGT a demandé à ce que ce guide des « **pratiques professionnelles** » du métier d'ASCT ne déroge pas à la VO 493 qui reprend les 21 situations professionnelles. De plus, ce document reste très théorique et **ne reflète pas la réalité et l'environnement de travail des agents concernés**.

La CGT a rappelé qu'au-delà du projet de la Direction, il y a principalement une formation initiale spécifique aux ASCT, et que la « culture du résultat » fait perdre les fondamentaux du métier déjà formalisé.

De plus, la diversité des établissements Parisiens, ainsi que leurs champs d'action, ne permet pas un lissage strict de toutes les pratiques professionnelles. Au-delà du constat, la CGT réaffirme que certaines préconisations présentes dans le guide présenté lors de la réunion, doivent faire l'objet de corrections afin d'éviter toute interprétation ou dérive, pour exemple :

- Se glisser dans le flux de voyageurs ?
- Accompagner le voyageur au train ?
- Privilégier les gares aux trains en situations perturbées ?

- Anticiper les actes de malveillance ?
- Repérer les risques potentiels ?
- Partage et construction du plan d'action de l'équipe avec le RET
- Affecter les agents sur une ligne bien définie...



La CGT a rappelé que l'organisation du travail, que la Direction souhaite mettre en place, doit prendre en compte :

- L'accompagnement du premier au dernier train,
- L'accompagnement de bout en bout du trajet origine/ destination,
- La réalisation des missions complètes des ASCT (rondes à bord, humanisation, renseignements...),
- Une adéquation des effectifs en cohérence avec les ambitions de service,

- La prise en compte des CBORM au sein de l'équipe,
- Un travail à bord des trains valorisé,
- Un management reposant sur d'autres critères que ceux de la « culture financière »,
- Une prise en compte de la sûreté pour les usagers et pour les agents,
- Des formations plus approfondies sur la connaissance des lignes et leur environnement.

La Direction veut **rationaliser les missions des agents en CG/IDF** pour une meilleure efficacité de la lutte contre la fraude. Cependant, elle omet dans son projet, les autres aspects du métier qui concourent à la qualité du service public.

LA CGT, TOUT AU LONG DES PROCHAINES RÉUNIONS, PÈSERA SUR LES ORIENTATIONS DE LA DIRECTION AFIN DE PRÉSERVER ET D'AMÉLIORER LES CONDITIONS DE VIES, DE TRAVAIL, ET DE RÉMUNÉRATION DES PERSONNELS.